



Paris, le 25 avril 2022

Chères et chers camarades,

Lors d'un précédent courriel, le 24 mars 2022, je vous indiquais que je me mettais à la disposition de notre Confédération pour le mandat de secrétaire général. Depuis, de nombreux camarades m'ont sollicité pour confirmer cet engagement.

C'est la raison pour laquelle, je suis effectivement candidat au mandat de secrétaire général de la CGT-FO dans le cadre du prochain congrès convoqué à Rouen du 30 mai au 3 juin 2022 et du comité confédéral national (CCN) qui procédera à l'élection.

Comme vous le savez, un second candidat s'est également déclaré. Sachez que nous poursuivons nos discussions dans l'intérêt de notre organisation.

Ma candidature à une telle responsabilité est mûrement réfléchi au regard des enjeux et défis majeurs auxquels notre organisation va devoir faire face dans les semaines, les mois et années à venir tels que le pouvoir d'achat, les transitions écologiques et numériques, les conséquences de la guerre en Ukraine et la gestion des pénuries en tous genres.

Cette candidature est également la conséquence et le prolongement logique d'un parcours militant qui a débuté comme adhérent en 1992, puis un premier mandat départemental en Isère en 1995 pour le syndicat des inspecteurs du permis de conduire où, en parallèle, j'ai milité à l'union départementale.

Régulièrement sollicité ensuite, j'ai occupé tous les mandats de ce syndicat national jusqu'à en être le secrétaire général en 2004 jusqu'en 2012.

En 2012, j'ai été à nouveau sollicité pour prendre le mandat de secrétaire général de la fédération générale des fonctionnaires Force Ouvrière (FGF-FO) que j'occupe aujourd'hui. De même, depuis cette date, je suis membre du CCN et de la Commission Exécutive Confédérale.

Ces mandats m'ont amené à participer régulièrement à des négociations soit avec des administrations, soit directement avec le pouvoir politique, et à organiser lorsque cela était nécessaire la mobilisation des salariés.

Des mandats qui m'ont permis, à de nombreuses reprises, l'exercice d'expressions publiques tant dans les meetings, les congrès que dans tous les médias possibles.

Des mandats où la connaissance et l'histoire des dossiers techniques et politiques sont une absolue nécessité.

Des mandats, enfin, où notamment à la FGF-FO, il aura fallu faire preuve, en interne, d'écoute, de dialogue et de prise en compte des différentes sensibilités d'une soixantaine de syndicats nationaux et de six fédérations d'industrie, sans oublier le mandat de secrétaire général de l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique (UIAFP-FO) où la FGF-FO travaille également en harmonie avec la FSPS-FO et FO COM.

Depuis 10 ans maintenant, je pense avoir démontré mes capacités à fédérer.

Fédérer va être essentiel dans les semaines, les mois et les années à venir.

Fédérer sans ambiguïté sur une ligne revendicative pour contrer immédiatement la contre-réforme des retraites annoncée, continuer le combat de la réforme sur l'assurance chômage, porter la défense de la sécurité sociale et d'un véritable paritarisme sans être intégré dans l'appareil d'Etat.

Fédérer en se donnant les moyens de gagner nos luttes et en arrêtant notamment les journées saute-mouton, qui constituent une spirale épuisante pour les salariés.

Bien entendu, à chaque instant, nous porterons nos revendications et nous ferons tout pour contracter un accord.

Mais, face à la remise en cause permanente des droits des salariés depuis des décennies et particulièrement sous le quinquennat d'Emmanuel Macron, Force Ouvrière se doit d'avoir une position extrêmement claire pour continuer de donner de l'espoir aux salariés.

Je sais qu'une large majorité d'entre vous partage cet avis et je m'engage à m'inscrire dans cette orientation.

Désormais, c'est à vous militants des instances des Unions Départementales et des Fédérations de vous exprimer quand vous serez consultés pour donner mandat de voter pour le futur secrétaire général de notre Confédération.

C'est cela le fédéralisme, des instances consultées, où siègent des militants élus, qui donnent mandat à leur représentant au CCN pour exprimer en toute indépendance leur choix.

C'est ce syndicalisme libre et indépendant que je vous propose de porter et de développer avec tous les adhérents, militants, syndicats, unions départementales et fédérations Force Ouvrière.

Avec mes meilleurs sentiments syndicalistes.



Christian Grolier